

**Rendre visible les
discriminations,
outiller les professionnels-les :
le guide « vers plus d'égalité en
santé »**

Emilie Jung,
Directrice de Migrations Santé Alsace

Metz, 3 décembre 2019



Migrations Santé Alsace

Date de création : juin 1975

Objet de l'association :

Promotion de la santé des personnes migrantes
et de leur famille

Axes d'intervention :

- Interprétariat médical et social professionnel,
- Prévention et lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé



Définition de la notion de discrimination

- **Acte** de sélection, de **tri**, une différence de **traitement**
- En raison d'un **critère prohibé**
- Entraînant un **préjudice** pour la personne
- Dans un **domaine** encadré par le droit

Critères prohibés (art. 225-1 du code pénal)

- origine
- sexe
- situation de famille
- grossesse
- apparence physique,
- patronyme,
- lieu de résidence
- état de santé
- handicap
- caractéristiques génétiques
- mœurs
- orientation sexuelle
- identité de genre
- âge
- opinions politiques
- activités syndicales
- appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une **ethnie**, une **nation**, une **prétendue race** ou une **religion** déterminée
- la particulière **vulnérabilité résultant de leur situation économique**, apparente ou connue de son auteur,
- **perte d'autonomie**
- la capacité à s'exprimer dans une **langue autre que le français**

Des formes diverses

- **Plusieurs formes de discrimination :**
 - refus de soins
 - retard aux soins
 - abaissement de la qualité de prise en charge
 - propos stigmatisants accompagnant le soin
- **Des conséquences multiples :** retard et renoncement aux soins, dégradation de l'état de santé, risque vital engagé...

⇒ un enjeu de santé publique !

Facteurs de discrimination

- **Représentations, stéréotypes, préjugés**
- **Fonctionnements systémiques :**
 - manque de moyens, surcharge de travail...
 - disparité de l'offre de soins en fonction des territoires
 - Catégorisation des publics via différents dispositifs
 - ...

Pistes de travail et leviers d'action

- **Mobiliser le droit et les recours existants :**
CPAM, ordres professionnels, Défenseur des Droits,...
- **Développer d'autres types d'action :**
observation, implication institutionnelle, formation, mise en réseau, ...